

DK'plus de Mobilité

VENEZ
VOUS
EXPRIMER !

| CONCERTATION PRÉALABLE |

DK'PLUS DE MOBILITÉ, UN GRAND PROJET DE REFONTE DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

La mobilité est au cœur de notre quotidien. Enjeu social, environnemental et de développement économique, il s'agit aussi d'une question de qualité de vie. Mieux se déplacer, mieux partager les espaces publics doit permettre de mieux vivre ensemble dans notre agglomération.

Depuis les années 70 , le réseau actuel a très peu changé. Il n'est plus adapté au territoire, Il est injuste : certains quartiers sont très peu ou très mal desservis.

Aujourd'hui, moins de 5 % des déplacements dans le dunkerquois se font en bus.

DK'plus de mobilité redonnera aux Dunkerquois l'envie de prendre les transports en commun. Pour cela nous devons définir une nouvelle organisation des lignes, aménager l'agglomération et permettre au bus de gagner en rapidité, fiabilité, efficacité, confort et sécurité.

A travers le projet DK'plus de mobilité, c'est l'agglomération de demain que nous construisons. Une agglomération moderne et solidaire, dans laquelle le bus a toute sa place et apporte une réponse efficace aux besoins de déplacements de chacun.



Patrice VERGRIETE,
Président de la Communauté Urbaine,
Maire de Dunkerque



Damien CAREME,
2^{ème} Vice-Président à la transformation
écologique et sociale de l'agglomération,
environnement, énergie et transport,
Maire de Grande-Synthe

Francis BASSEMON,
Maire de Bourbourg

Jean-Luc GOETBLOET,
Maire de Spycker

David BAILLEUL,
Maire de Coudekerque-Branche

André HENNEBERT,
Maire de Craywick

Fabienne CASTEL,
Maire déléguée de Mardyck

Christian HUTIN,
Maire délégué
de Saint-Pol-sur-Mer

Claude CHARLEMAGNE,
Maire de Saint-Georges-sur-l'Aa

Isabelle KERKHOF,
Maire de Coudekerque-Village

Paul CHRISTOPHE,
Maire de Zuydcoote

Roméo RAGAZZO,
Maire délégué de Fort-Mardyck

Sony CLINQUART,
Maire de Grand-Fort-Philippe

Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines

Jean-Luc DARCOURT,
Maire de Armbouts-Cappel

Eric ROMMEL,
Maire de Loon-Plage

Jean DECOOL,
Maire de Ghyvelde

Catherine VERLYNDE,
Maire de Bray-Dunes

Léon DEVLOIES,
Maire de Cappelle-la-Grande

Bernard WEISBECKER,
Maire de Leffrinckoucke

Franck DHERSIN,
Maire de Tétéghem

LE PROJET DK'PLUS DE MOBILITÉ

/ Quels sont les enjeux de la refonte du réseau de Transports en commun ?

- Améliorer la mobilité
- Irriguer et organiser l'agglomération : faciliter l'accès à tous les pôles de vie : les grands équipements, les commerces, les espaces de loisirs, de travail, les zones touristiques...
- Aménager la ville : la rendre plus belle et plus confortable
- Préserver l'environnement

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE DK'PLUS DE MOBILITÉ ?

- Le nouveau réseau permettra à l'essentiel des habitants de l'agglomération à moins de 20 minutes de la gare de Dunkerque.
- Près de 80 % de population de la partie urbaine centrale se trouvera à moins de 300 mètres d'une ligne à 10 minutes de fréquence.
- Le nouveau réseau sera juste et équitable et se traduira par une amélioration pour tous des déplacements en bus : un accès plus aisé aux services du cœur d'agglomération, des déplacements domicile-travail facilités, une plus grande régularité et fiabilité des liaisons avec les lignes rapides.
- La gratuité rendra ce service public plus simple d'accès, plus facile d'usage. Elle permettra aux habitants de faire des économies.

POURQUOI LES MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION SOUHAITENT-ILS RENDRE LES TRANSPORTS EN BUS GRATUITS ?

Le transport collectif est un service public essentiel, il doit être accessible au plus grand nombre. Son accès doit être facile et donc gratuit. De plus, sur un budget global de près de 60 millions d'euros, la billetterie et les abonnements représentent moins de quatre millions d'euros. La gratuité est donc possible et facilitera l'augmentation de la fréquentation des bus.

COMMENT RENDRE LE BUS PLUS RAPIDE ET PLUS FIABLE ?

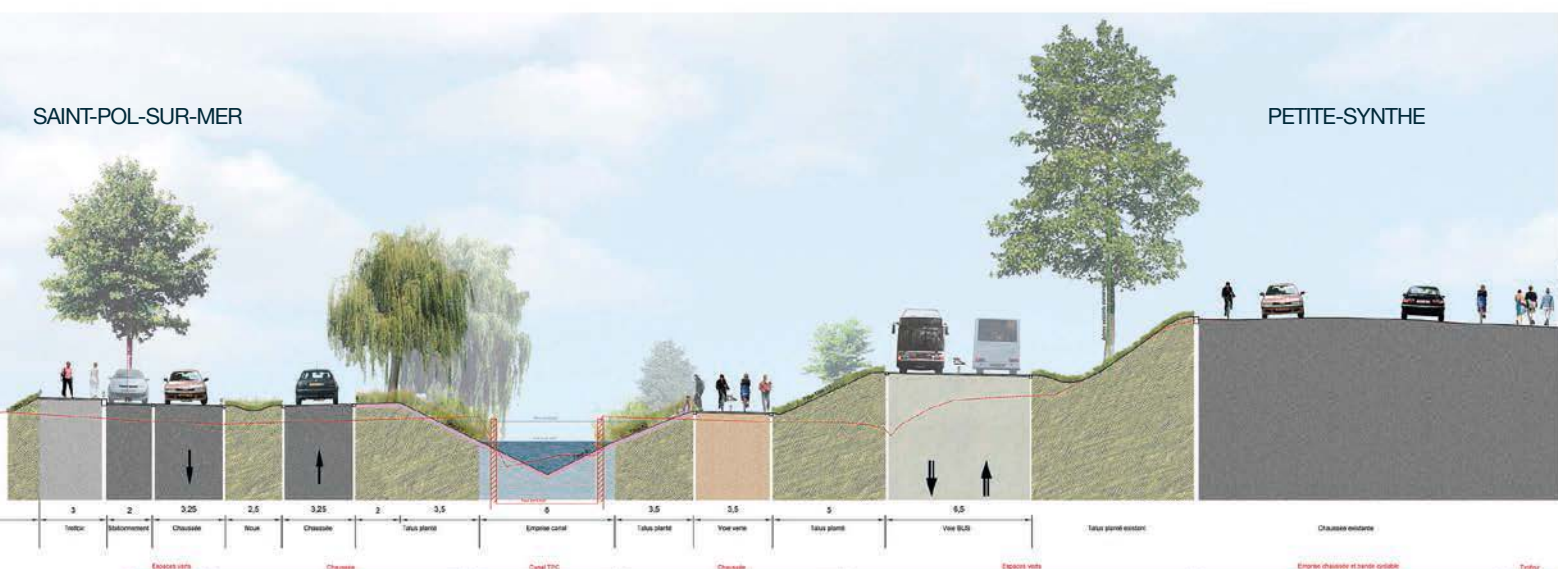
/ La transformation de notre agglomération avec et pour les bus

Pour que les bus puissent proposer des durées de trajet attractives et fiables, une part importante de leurs parcours dans la zone agglomérée doit se faire sur des voies dédiées. Dans ce but, **7 aménagements majeurs seront à réaliser** et de nombreux petits aménagements (plus de 100 sur l'agglomération) permettront également de **fluidifier le trafic** ; par exemple, donner la priorité aux bus lorsqu'il y a une priorité à droite.

Les 7 aménagements majeurs :

- 1 La station de correspondance Ouest
- 2 La station de correspondance Est
- 3 La voie express dite «pénétrante» séparant Saint-Pol-sur-Mer de Petite-Synthe (D601, ex-N1)
- 4 La rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer
- 5 La gare de Dunkerque
- 6 Le centre-ville de Dunkerque
- 7 La place de la Victoire et le boulevard Paul Verley

/ PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE EXPRESS EN COUPE



3 EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROJET DK'PLUS DE MOBILITÉ

EXEMPLE N°1 / PLACE DE LA GARE À DUNKERQUE /



EXEMPLE N°2 / QUAI DE MARDYCK /



EXEMPLE N°3 / VOIE EXPRESS (D601, EX-N1) /

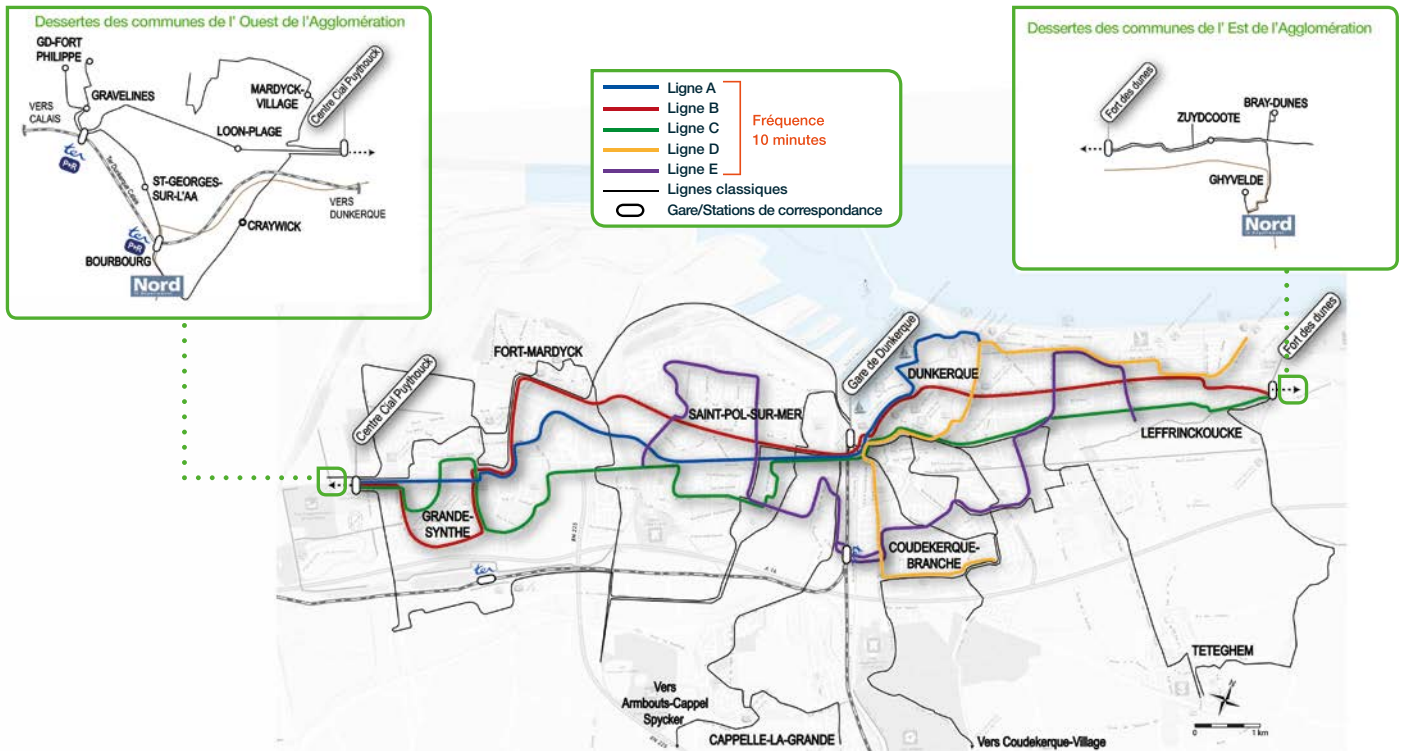


POURQUOI AVOIR BÂTI DEUX SCÉNARIOS D'ORGANISATION DU RÉSEAU ?

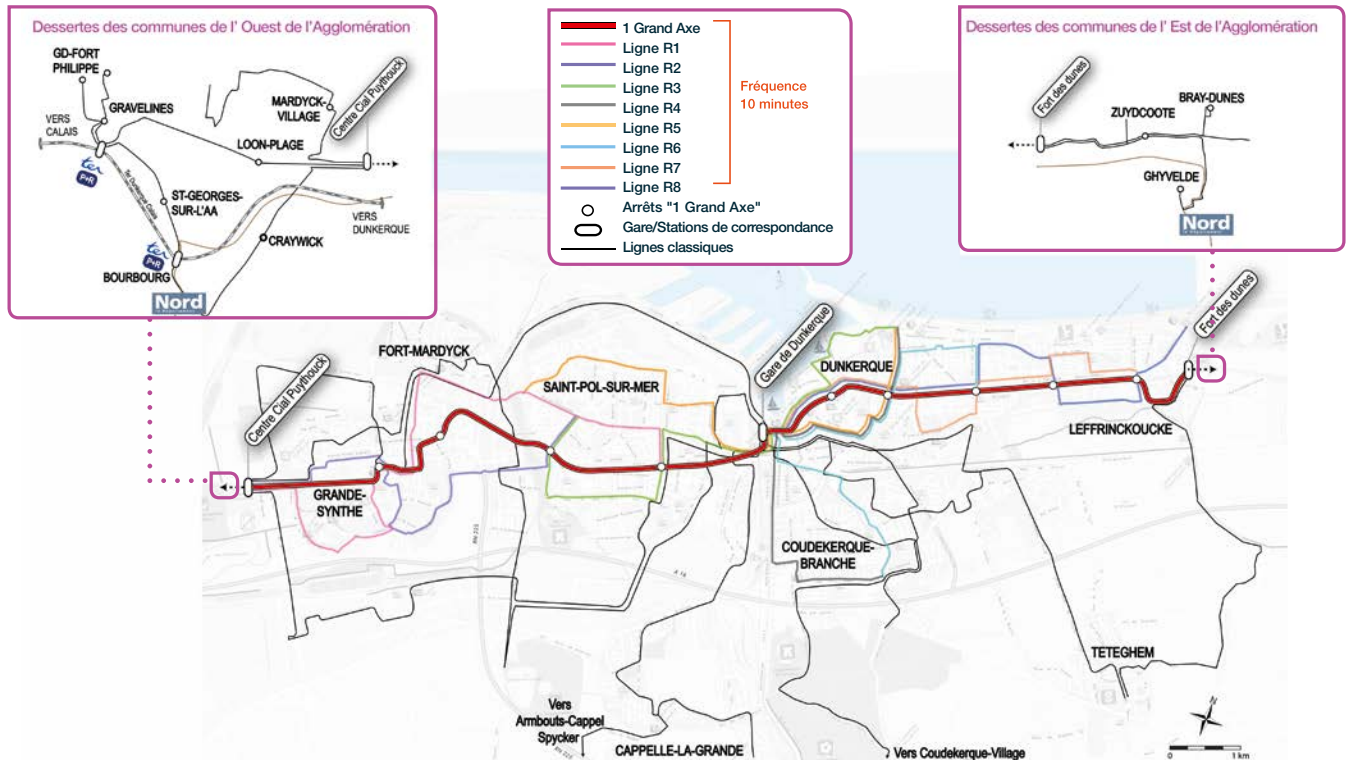
Suite aux réunions de concertation, plusieurs hypothèses ont été étudiées. Deux répondaient parfaitement aux ambitions.

La première hypothèse propose un maillage de tout le territoire grâce à 5 grandes lignes ; la seconde est organisée autour d'un grand axe avec des lignes de rabattement.

/ CARTE DU SCÉNARIO "5 GRANDES LIGNES"



/ CARTE DU SCÉNARIO "1 GRAND AXE"



Scénario	Maintien du réseau actuel	"5 Grandes Lignes"	"1 Grand Axe"
Fréquence	2	4	4
Temps de parcours	1	4	3
Proximité	2	4	3
Fiabilité et maillage	1	5	5

↑
Légende :
 5 : excellente performance
 4 : très performant
 3 : performant
 2 : performance médiocre
 1 : peu performant

COMMENT PARTICIPER À LA NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION ?

- Vous pouvez consulter le **dossier de présentation du projet DK'plus de mobilité** et apporter un avis sur un registre d'expression **dans votre mairie**.
- Le dossier est disponible sous forme dématérialisée **sur le site dk-mobilite.fr**, là encore, vous pouvez apporter une contribution.
- Vous êtes invité à participer aux **10 réunions publiques**.

RÉUNIONS PUBLIQUES

De 18h
à 20h

LUNDI 16 MARS

GRANDE-SYNTHÉ

Salle de la maison du quartier du Moulin - Rue du Westhoek
FORT-MARDYCK / MARDYCK / QUARTIER DESSINGUEZ / PETITE-SYNTHÉ

MERCREDI 18 MARS

BOURBOURG

Salle des fêtes en mairie
CRAYWICK / ST GEORGES SUR L'AA

LUNDI 23 MARS

BRAY-DUNES

Salle Nordet - Place Alphonse Bray
GHYVELDE / ZUYDCOOTE

MERCREDI 25 MARS

CAPPELLE-LA-GRANDE

Aile sud du Palais des Arts et des Loisirs - Rue de la Mairie
ARMOBOUTS-CAPPEL / COUDEKERQUE-VILLAGE / SPYCKER / TÉTEGHEM

JEUDI 26 MARS

SAINT-POL-SUR-MER

Salle Clerginet - Ferme Marchand
FORT-MARDYCK / QUARTIER PETITE-SYNTHÉ

MERCREDI 1 AVRIL

DUNKERQUE

Salle Jean Bart - Hôtel de Ville

MARDI 7 AVRIL

GRAVELINES

Salle de l'Agriculture - Av. Léon Jouhaux
GRAND-FORT-PHILIPPE

LUNDI 13 AVRIL

LOON-PLAGE

Salle de la mairie

MARDI 14 AVRIL

ROSENDAËL

Salle des Fêtes - Mairie de Rosendaël
MALO-LES-BAINS / LEFFRINCKOUCKE

LUNDI 20 AVRIL

COUDEKERQUE-BRANCHE

Espace Jean Vilar - Place de la Convention

